

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 /0

GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

76 rue saint Nicolas - 91940 Gometz le Châtel

Président : Bernard LIAN

randogom@gometzlechatel.fr

Gometz le Châtel, le 24 septembre 2024

NOTICE D'INFORMATION

Séjour de 7 jours et 6 nuits de randonnées et découvertes culturelles A Nice en février 2025 N° RG_2025-01

Le séjour est ouvert aux adhérents de RandoGom, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2024-2025 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP ou disposant d'un PASS découverte valide.

Nombre de participants : 8 au minimum, 24 au maximum.

Date : du 6 au 12 février 2025.

Déplacements : train et bus locaux.

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, d'autres structures d'hébergement que celles désignées ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (7 jours), et de la découverte touristique et culturelle de la région au travers des balades et/ou des visites guidées.

Départ et retour : gare de Lyon à Paris.

HEBERGEMENT

Auberge de Jeunesse Villa St Exupéry

6 rue Sacha Guitry

06000 – Nice

Tel. 33-493 161 345

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est de 750€.

Ce prix comprend :

- L'hébergement et la restauration en pension complète (déjeuners sous forme de pique-nique), du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour. Lits faits à l'arrivée ; draps et serviettes de toilette fournis.
- Les taxes de séjour.
- Le transport aller et retour Paris Nice en TGV,
- Les transports locaux (bus ou TER),
- Les entrées et visites guidées des musées Matisse à Nice, Picasso à Antibes,
- Les entrées et audio-guides de la villa Ephrussi de Rothschild à St-Jean-Cap-Ferrat,
- Les entrées du musée océanographique de Monaco,
- La participation à la FFRandonnée pour l'immatriculation Tourisme.
- Les frais administratifs RandoGom.
- L'accompagnement des randonnées par les Animateurs de l'Association.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ponctuellement le programme.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 / 0

GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

Ne sont pas compris :

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper les chambres.

ATTENTION : il n'y a pas de chambres individuelles.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 27 septembre 2024 (date de la présentation de tous les séjours), **auprès de Viviane Feneux, uniquement par courriel (vivianebianchi@aol.com).**

Cette pré-inscription sera matérialisée par le virement d'un acompte de 300 € (RIB à disposition sur le site du club), **avant le 15 octobre 2024.**

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 10 octobre 2024.

En cas d'annulation du voyage par le Club, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le virement sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES

Il sera possible de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances disponible dans l'espace membres du site internet du club.

PAIEMENTS

Acompte de 300 € à l'inscription.

Prime d'assurances (facultatives) lors de l'inscription, en même temps que l'acompte.

Solde du séjour : **450€ avant le 1^{er} janvier 2025.**

Les paiements se feront de préférence sous forme de virement (RIB à disposition sur le site du club).

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

TGV au départ de Paris et transports locaux.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- S'il y a une liste d'attente, un contrat est passé avec un nouveau participant remplaçant le précédent.
- S'il n'y a pas de liste d'attente, l'adhérent fait jouer, le cas échéant, l'assurance-annulation.
- Randogom conservera une partie de l'inscription selon les conditions suivantes :

- **TRANSPORT**

Jusqu'à 100% du coût du transporteur, suivant les cas.

- **HEBERGEMENT**

Suivant les conditions fixées par l'hébergeur :

- 1 - Plus de 45 jours avant la date d'arrivée : 0 %
- 2 - Entre 44 et 30 jours avant la date d'arrivée : 50 %
- 3 - Entre 30 jours et la date d'arrivée : 100 %.

- **LES VISITES, LES RESTAURANTS**

Si le cout est forfaitaire, pas de remboursement. Si le prix est unitaire et non payé par le Club, l'adhérent sera remboursé.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 /0

GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

- **AUTRES FRAIS**

100% des frais incompressibles inhérents au séjour : frais administratifs, frais d'immatriculation tourisme...etc. ne sont pas remboursés.

NB : Modifications de programme au cours du séjour : en fonction de la disponibilité des intervenants sur place, des impératifs de fermeture, ou en cas d'impossibilité pour cas de force majeure (intempéries, travaux imprévus...) le programme peut parfois subir des modifications sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation. Dans le cas d'une visite payante annulée par le site de visite et remboursée par lui, les participants seront remboursés de cette visite.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Penser à l'équipement de base du randonneur : chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Une réunion d'information aux participants sera organisée le 21 janvier 2025.

Les Conditions Générales de vente, la notice d'assurances, la notice d'informations préalables et le budget sont consultables sur notre site : <https://www.randogom.com/>

L'organisatrice
Viviane Feneux

Le Responsable Tourisme
Bernard Lian